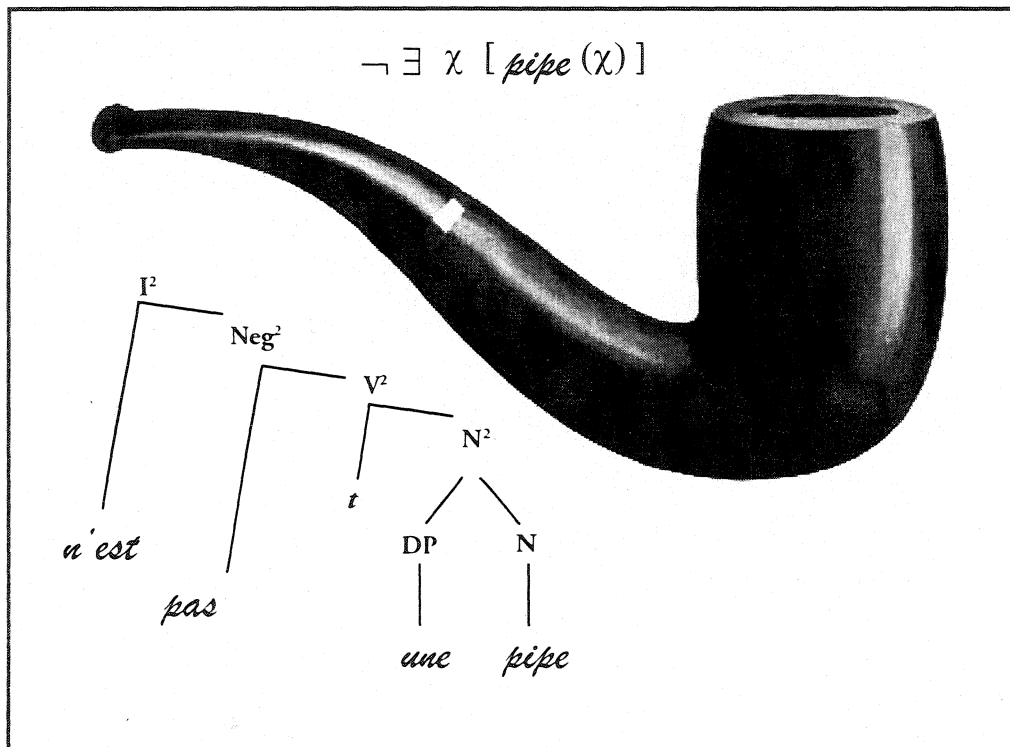


DIALANGUE

BULLETIN DE LINGUISTIQUE
volumes 8 et 9, avril 1998

Unité d'enseignement
en linguistique et en langues modernes
Université du Québec à Chicoutimi

QUESTIONS DE SENS SYNTAXE, SÉMANTIQUE, LEXICOGRAPHIE



Mais, au fait, qu'est-ce qu'une pipe?

- ARTICLES • COMPTE RENDU • ACTUALITÉS LINGUISTIQUES
- PROJETS DE MÉMOIRES DE DEUXIÈME CYCLE

LE REGISTRE QUÉBÉCOIS ET LE REGISTRE FRANÇAIS AU QUOTIDIEN

Notes sur une étude en démarrage

Monique Demers
Université du Québec à Chicoutimi

1. LE PROBLÈME GÉNÉRAL

Tout locuteur francophone entend bien la différence entre ce que l'on appelle couramment l'*accent québécois* et l'*accent français*. Les différences segmentales (c'est-à-dire la façon de prononcer tel ou tel son) « sautent aux oreilles ». Il existe cependant une hypothèse générale qui avance que les différences prosodiques (l'intonation au sens large) peuvent être aussi importantes que les différences segmentales dans l'identification d'une variété linguistique.

La question des différences prosodiques, particulièrement celle du registre (c'est-à-dire la hauteur et l'étendue de la voix), entre la variété hexagonale et la variété québécoise a été étudiée par les phonéticiens québécois il y a déjà plusieurs années. Toutefois, ces premières études (Vinay : 1955 ; Gendron : 1966 ; Boudreault : 1968 et 1970) présentent une base descriptive limitée (2 ou 3 locuteurs, cultivés, en contexte de lecture) ; de plus, une certaine idéologie amenait alors à considérer le français québécois comme un sous-produit du français de France. Ces études tendent à montrer que le français québécois est « monotone » (mélodie réduite) alors que le français de France est plus « chantant ». Depuis une quarantaine d'années donc, cette caractéristique prosodique distinctive est celle qui a été le plus évoquée. Or une étude instrumentale récente (Bissonnette : 1998), faite à partir de la lecture de bulletins de nouvelles (5 lecteurs québécois et 5 lecteurs français), tend à montrer le contraire ! Qu'en est-il dans la *conversation de tous les jours* du Québécois par rapport à celle du Français ? Et est-ce qu'il y a une différence entre le registre du travailleur manuel, du technicien en informatique et du médecin ? La question mérite qu'on s'y attarde.

Il n'est ici nullement question de faire resurgir le problème d'une identification des différences afin de « corriger » ce qui sépare le français parlé au Québec de celui parlé en France, mais plutôt de mieux comprendre la portée linguistique des moyens prosodiques dans le parler quotidien.

Pour ce faire, il faut entre autres des données comparables. Pour l'analyse prosodique du français québécois, nous possédons un certain nombre de corpus d'oral spontané (voir Boisvert et Laurendeau :

1989), constitués selon des caractéristiques sociolinguistiques. En revanche, pour l'analyse prosodique du français hexagonal, nous ne possédons pas vraiment de corpus comparables.

2. LA COLLECTE DES DONNÉES

Une première collecte de données sur le français hexagonal a été effectuée entre juillet et décembre 1997 (le corpus Paris 97)¹. Cinquante-neuf (59) entrevues ont été réalisées avec des Parisiens, nés à Paris (2^e génération) ou dans la proche banlieue. Les locuteurs ont été sélectionnés selon la méthode des réseaux dont des étudiants de Paris III-Sorbonne nouvelle étaient le point de départ. Ensuite chacun des interviewés servait à élargir le réseau et ainsi de suite. Les locuteurs retenus sont représentatifs des deux sexes, de cinq classes d'âge et de trois milieux socioprofessionnels. L'entrevue était semi-dirigée, c'est-à-dire faite à partir d'un questionnaire portant sur quatre grands axes: le lieu de résidence, l'activité professionnelle, la trajectoire scolaire ainsi que les goûts et activités. Le questionnaire est le même (avec quelques adaptations terminologiques pour le milieu parisien) que celui utilisé pour la collecte du corpus Montréal 84 (Thibault et Vincent: 1990). Je dispose ainsi de deux corpus qui présentent de bonnes garanties de comparabilité (Montréal 84 et Paris 97): même type de spontané, l'entrevue, même type d'entrevue, semi-dirigée avec le même questionnaire, même composition sociale qui tient compte du sexe, de l'âge et de l'appartenance socioprofessionnelle. Une seconde collecte de données parisiennes visant à recueillir une soixantaine d'autres entrevues devrait être entreprise à l'été 1998².

3. L'ÉTUDE EN COURS

3.1. *Le corpus principal*

Pour l'heure, les données disponibles servent à mener une étude comparative sur le registre en oral spontané³. L'étude en est à l'étape de démarrage. La recherche documentaire est en cours et la sélection du corpus québécois est à peu près complétée. Le traitement des données à l'aide du logiciel de traitement de parole *Computerized Speech Lab* (CSL) est en marche.

Dans un premier temps, 15 voix d'hommes, âgés entre 25 et 60 ans et représentatifs de tous les milieux sociaux (faible, moyen et élevé), ont été retenues. Pour chacun des locuteurs, l'analyse porte sur un ensemble d'extraits d'au moins 60 secondes, extraits tirés de la partie de l'entrevue qui porte sur l'activité professionnelle. En général, trois séquences de quelques énoncés chacune (flot continu) sont extraites aux moments suivants: lorsque le locuteur fait une description générale du type de travail qu'il fait, lorsqu'il décrit un aspect particulier de son travail et lorsqu'il exprime son degré de satisfaction par rapport à son activité professionnelle. Bien sûr, tous ne répondent pas de la même façon. Il y a des réponses très charnues, d'autres très squelettiques, des hommes très ouverts, d'autres très secrets, des très contents d'eux-mêmes, des très insatisfaits, comme dans la vraie vie... Dans l'ensemble, l'échantillon devrait être assez représentatif de la variété masculine québécoise. Les voix sont tirées du corpus Montréal 84. Le corpus parisien recueilli l'été dernier (Paris 97) sera traité au cours de l'été.

1. Cette collecte a été rendue possible grâce à une bourse postdoctorale du *Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche* (FCAR) et à une bourse d'études de la Fondation Mackay.

2. À cet effet, une demande de subvention de recherche couvrant une période de trois ans (1998-2001) a été acheminée au *Conseil de recherche en Sciences humaines* (CRSH). Si la demande est fructueuse, elle permettra également de mettre en forme (de transcrire) l'ensemble des données recueillies en plus d'élargir la recherche à d'autres caractéristiques prosodiques que celle du registre.

3. Cette recherche est effectuée dans le cadre d'une bourse postdoctorale du CRSH (1998-2000).

Une première étape consiste à comparer la hauteur de la voix des Québécois montréalais (fréquence fondamentale moyenne) avec la hauteur de la voix des Français parisiens ainsi que l'étendue de la voix dans chacune des variétés dialectales (fréquence maximale) et fréquence minimale. Il est probable qu'une seconde étape complétera ces distinctions de base par des distinctions plus fines tels les mouvements à l'intérieur de l'énoncé, voire à l'intérieur du syntagme intonatif.

Si les analyses statistiques présentent des distinctions significatives liées à la variété dialectale et/ou au statut socioprofessionnel, des tests de perception seront nécessaires afin de vérifier si les différences de registre observées dans l'analyse de la production sont perçues. Évidemment, il faudra alors neutraliser les paramètres prosodiques autres que le registre (tels l'intensité, les pauses et le débit).

3.2. Deux sous-corpus

Dans un deuxième temps, deux sous-corpus seront mis en place afin d'examiner, à titre exploratoire, la situation chez les femmes ainsi que les possibilités de variation intra-individuelle liée à l'âge chez les hommes.

Le sous-corpus de voix féminines sera calqué sur le corpus de voix masculines, mais en nombre réduit. Le sous-corpus sera composé de 6 voix de femmes québécoises, en période de vie active et représentatives des trois statuts socioprofessionnels (faible, moyen et élevé); 6 voix de femmes françaises présentant les mêmes caractéristiques sociales seront également analysées.

Quant au sous-corpus de voix masculines, il sera tiré d'enregistrements réalisés en 1971 (corpus Sankoff-Cedergren), en 1984 (corpus Montréal 84) et en 1995 (corpus Montréal 95; voir Vincent, Laforest et Martel : 1995) auprès des mêmes locuteurs et à partir d'un questionnaire semblable⁴. De telles données sont uniques en leur genre. On pourra ainsi observer si le registre d'un même locuteur, s'exprimant sur un même thème, change d'une décennie à l'autre. Des 7 voix masculines représentées dans les trois corpus, 3 seront analysées. Dans les trois cas, le premier enregistrement a été réalisé alors que les locuteurs étaient dans la vingtaine plus ou moins avancée.

4. DES QUESTIONS ENCORE SANS RÉPONSES

Les premières questions sont les suivantes :

- 1) Est-ce que la provenance géographique a des effets sur le registre des hommes d'âge moyen ?
- 2) Est-ce que le registre peut aussi varier selon l'appartenance socioprofessionnelle ?
- 3) Est-ce que les variables provenance géographique et appartenance socioprofessionnelle produisent les mêmes effets chez les femmes que chez les hommes ?
- 4) Est-ce que le registre d'un locuteur peut varier en fonction de son âge ?

Si cette partie de l'analyse instrumentale donne des résultats positifs, une analyse de la perception suivra afin de vérifier dans quelle mesure les caractéristiques observées sont perçues. Car bien sûr, ce qui compte linguistiquement, c'est ce que nos oreilles entendent. On ne parle pas avec des machines, mais avec nos semblables !

4. Dans le questionnaire du corpus de Montréal 95, une première partie du questionnaire couvre les mêmes thèmes que le questionnaire utilisé en 71 et en 84, mais les questions sont moins nombreuses; une deuxième partie, nouvelle, porte sur les habitudes d'usage de la parole.

D'un point de vue spécifique, l'étude vise à déterminer l'importance du registre dans la distinction des deux variétés de français ainsi que dans d'éventuelles variations à caractère sociologique (âge et appartenance socioprofessionnelle). D'un point de vue plus général, c'est une étude qui porte sur le rôle des variables extra-linguistiques dans le langage.

BIBLIOGRAPHIE

- BISSONNETTE, S. 1996. « Il y a registre et registre. Réflexions sur le concept de registre en prosodie », *Dialangue*, vol. 7, p.106-108.
- BOISVERT, L. et P. LAURENDEAU. 1989. « Répertoire des corpus québécois de langue orale », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 17, n° 2, p. 241-262.
- BOUDREAU, M. 1968. *Rythme et mélodie de la phrase parlée en France et au Québec*, Paris, Klincksieck et Québec, Presses de l'Université Laval, 273 p.
- BOUDREAU, M. 1970. « Le rythme en langue franco-canadienne », in P. R. Léon, G. Faure et A. Rigault, *Prosodic Feature Analysis / Analyse des faits prosodiques*, Studia Phonetica, vol. 3, Montréal, Didier, p. 21-31.
- GENDRON, J.-D. 1966. *Tendances phonétiques du français parlé au Canada*, Paris, Klincksieck et Québec, Presses de l'Université Laval, 254 p.
- THIBAUT, P. et D. VINCENT. 1990. *Un corpus de français parlé : Montréal 1984*, Québec, Centre international de recherche en aménagement linguistique (CIRAL), coll. Recherches sociolinguistiques 1, 145 p.
- VINAY, J.-P. 1955. « Aperçu des études de phonétique canadienne », *Études sur le parler français au Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 61-82.
- VINCENT, D., M. LAFOREST et G. MARTEL. 1995. « Le corpus de Montréal 1995 : adaptation de la méthode d'enquête sociolinguistique pour l'analyse conversationnelle », *Dialangue*, vol. 6, p. 29-45.